

**Ministère des
Transports**

Bureau de la ministre

777, rue Bay, 5^e étage
Toronto ON M7A 1Z8
416-327-9200

www.ontario.ca/transport

**Ministry of
Transportation**

Office of the Minister

777 Bay Street, 5th Floor
Toronto ON M7A 1Z8
416-327-9200

<http://www.ontario.ca/transportation>



107-2020-

Tom Laughren
Président de la Commission
Commission de transport Ontario Northland
555, rue Oak Est
North Bay (Ontario) P1B 8L3

Monsieur,

Je suis heureuse de vous écrire en votre qualité de président de la Commission de transport Ontario Northland (CTON). Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre énonce mes attentes à l'égard de la CTON pour l'exercice 2021-2022.

Les organismes de l'Ontario qui sont régis par un conseil d'administration sont des partenaires qui sont essentiels à la prestation de services de grande qualité aux Ontariens. La population de l'Ontario compte sur vous pour assurer la direction du conseil d'administration, de la direction et du personnel de votre organisme. De plus, les Ontariens s'en remettent à vous et à vos collègues commissaires pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme conformément à son mandat, aux politiques gouvernementales et à mes orientations. Je vous remercie de votre dévouement envers votre province.

Nous traversons une période particulièrement difficile en raison de la pandémie de COVID-19, et je tenais à saluer les efforts soutenus de la CTON qui a su maintenir les services de transport essentiels et a continué de s'adapter pour assurer la santé et la sécurité de ses employés et de ses passagers. La province continuera à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires tandis que nous nous dirigeons vers un redressement.

Je voulais également souligner les réalisations de l'organisme au cours de la dernière année, et en particulier l'expansion du service d'autocars dans le nord-ouest de l'Ontario grâce à un nouveau lien assuré par l'entremise d'un service à destination de Thunder Bay et de Winnipeg. Le lancement de ce service en mai 2020, pendant la pandémie de COVID-19, témoigne de l'importance du service que la CTON offre aux habitants du nord de l'Ontario.

Comme ils font partie du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans l'intérêt des Ontariens en étant efficaces et en offrant un bon rapport qualité-prix aux contribuables. Les priorités sont notamment les suivantes :

Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Faire fonctionner l'organisme dans les limites de ses affectations.
- Repérer et saisir les occasions de générer des recettes, d'adopter des pratiques innovantes ou d'améliorer la durabilité des programmes.
- Repérer et saisir les occasions de réaliser des gains d'efficacité et des économies.
- Respecter les directives applicables relatives à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, aux mesures immobilières provisoires et aux critères de localisation des bureaux de l'organisme.

Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables, et assurer la transparence et la responsabilité dans la production de rapports.
- Respecter les exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, et répondre aux constatations des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et de responsabilisation de l'organisme.

Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace de détermination, d'évaluation et d'atténuation des risques, y compris la planification de mesures d'urgence et la réponse aux situations d'urgence telles que la COVID-19.

Gestion du personnel

- Optimiser le personnel de votre organisme pour permettre la réalisation efficace et efficiente des priorités gouvernementales, tout en améliorant les normes de service à la clientèle.
- Rationaliser les services administratifs pour s'assurer que toutes les ressources disponibles sont réorientées vers les services de première ligne essentiels dont dépendent les Ontariens.

Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans le processus décisionnel, le partage de l'information et l'établissement de rapports, y compris en exploitant les solutions de données disponibles ou nouvelles pour étayer les rapports axés sur les résultats et améliorer la prestation de services.

- Favoriser la transparence et le partage des données avec le ministère, le cas échéant.

Exécution numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour la prestation de services en ligne, et continuer à respecter et dépasser les normes de service à la clientèle pendant la transition.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris la pandémie de COVID-19.

Outre les priorités gouvernementales énoncées ci-dessus qui visent tous les organismes, en 2021-2022, les priorités propres à la CTON sont les suivantes :

Soutien de la reprise économique après la COVID-19

- Soutenir la reprise économique de la province en fournissant des services de transport essentiels dans le nord de l'Ontario.
- Continuer à donner la priorité à la sécurité et à la santé des passagers, des employés et des communautés desservies, et adapter les activités et les services en fonction des pratiques exemplaires et en consultation avec les autorités de santé publique.

Prestation de services de transport efficaces, sûrs et fiables dans le nord de l'Ontario

- Envisager des solutions innovantes et des possibilités de partenariat pour améliorer les services de transport dans les communautés nordiques et rurales.
- Assurer des services d'autocars et de trains de passagers de grande qualité, tout en continuant à surveiller et adapter les services pour s'assurer que les clients reçoivent le service dont ils ont besoin tout en gérant les coûts.
- Soutenir le ministère des Transports dans l'avancement du Plan de transport pour le Nord.
- Continuer à offrir le nouveau service permanent d'autobus intercommunautaire à destination de Thunder Bay et de Winnipeg pour assurer la connectivité dans le nord-ouest de l'Ontario.
- Fournir au ministère des Transports des données sur le nombre de passagers et d'autres renseignements pour appuyer l'évaluation du retour des trains de passagers dans le nord de l'Ontario.

Amélioration de l'efficacité et de la viabilité à long terme des activités et des secteurs d'activité de la CTON

- Optimiser les activités de remise à neuf et de réparation du matériel ferroviaire pour assurer la compétitivité des services, tout en maintenant le recouvrement complet des coûts, et des services de réparation et de remise à neuf de grande qualité.
- Optimiser les services de fret ferroviaire pour améliorer l'efficacité et les activités tout en continuant à offrir des services de transport ferroviaire efficaces, fiables et sûrs aux expéditeurs et à l'industrie dans le nord-est de l'Ontario.
- Continuer à élaborer des mesures de rendement améliorées pour soutenir la collecte de données, la surveillance et la production de rapports sur tous les secteurs d'activité, et pour évaluer et affiner l'efficacité de la prestation de services de l'organisme.

Mise en œuvre du plan de gestion des immobilisations


- Poursuivre la mise en œuvre du plan décennal de gestion des immobilisations pour soutenir la viabilité à long terme de l'organisme et le maintien en bon état des actifs, réduire les dépenses d'entretien courant et améliorer la sécurité des passagers et des employés.
- Développer les capacités commerciales de la CTON pour adhérer à sa politique et à ses principes de gestion des biens, et soutenir l'organisation pour faire évoluer les pratiques de gestion des biens de l'organisation conformément aux normes du secteur.
- Maintenir les améliorations et les investissements en cours en ce qui concerne les équipements et les installations, les autocars et le matériel roulant, les ponts, les ponceaux et l'infrastructure des voies.
- Poursuivre l'élaboration de mesures de rendement pour souligner l'avancement du plan de gestion des immobilisations et rendre compte de l'état de bon fonctionnement des biens de la CTON.

Responsabilité et gouvernance

- Mettre en œuvre les projets et initiatives énumérés ci-dessus en mettant l'accent sur l'optimisation des ressources.
- Collaborer étroitement avec le MTO sur les travaux visant à poursuivre l'évaluation et la modernisation de l'organisme et de sa loi habilitante.

Merci de votre soutien continu.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



Caroline Mulroney

Ministre des Transports

- c. Kinga Surma, ministre associée des Transports
- Laurie LeBlanc, sous-ministre, ministère des Transports
- Chad Evans, directeur général par intérim, CTON
- John Lieou, sous-ministre associé, ministère des Transports
- James Nowlan, sous-ministre adjoint, ministère des Transports